



DEMANDE D'INTERRUPTION DE LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Ce document est à nous retourner dûment **complété et signé dans les plus brefs délais.**

Par courrier : 28 rue Hautefeuille 10220 PINEY par fax : 03.25.70.95.99 ou par mail (après scan) : contact@sicae-precy.fr

Prendre contact avec nos services 8 jours avant la date de résiliation pour convenir d'un rendez-vous. Votre présence est obligatoire.

REFERENCE CLIENT :

Adresse et lieu de consommation :
.....

CLIENT(S) SORTANT(S) :

	TITULAIRE	CO-TITULAIRE
Civilité	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle
Nom		
Prénom		
Tél.		

Nouvelle adresse : *renseignement indispensable pour prise en compte*

Vous êtes : propriétaire(s)

locataire(s) ⇒ Merci d'indiquer les coordonnées de votre propriétaire / agence immobilière

..... Tél. :

***Date de relève du compteur (= fin de contrat) :**/...../.....

INDEX RELEVES : *Remplir la zone du tarif concerné*

Plaquette jaune n°

Tarif Simple	HP :	Double Tarif	HP :	HC :
Tarif TEMPO	HP Bleu :	HP Blanc :	HP Rouge :	
	HC Bleu :	HC Blanc :	HC Rouge :	

Le :/...../..... Signature(s) : *Précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »*

TITULAIRE :

CO-TITULAIRE :

Certifions l'exactitude des renseignements précisés ci-dessus. Nous reconnaissons par la présente, avoir pris connaissance des modalités suivantes : Afin de respecter les réglementations en vigueur, la ou **les demandes formulées sur le présent document** (résiliation et/ou souscription de contrat) **pourront être honorées par la SICA E uniquement sous réserve de réception du présent formulaire complété dans sa totalité et signé par les parties concernées** (titulaire du ou des contrats). **A défaut de réception de ce document complété dans sa totalité ... La demande devient alors caduque et la fourniture pourra être suspendue sans préavis.**

* La date de relevé de compteur servira de date de résiliation de l'ancien contrat et/ou mise en service du nouveau contrat le cas échéant.